

# Des panneaux sur la faune dans le Bois des Brigands



Les membres du comité, de gauche à droite: Alexandre Bula, Marcel Vulliens (président), René Crisinel, Marc Bourlard (municipal de Montanaire) et André Pahud.

L'Association du Bois des Brigands tenait son assemblée générale samedi 25 juin dernier. L'occasion pour son président Marcel Vulliens de faire un tour d'horizon de l'année 2021-2022. De nombreux travaux d'entretien ont été effectués avec l'aide des apprentis du Centre de formation forestière, notamment lors de la mise en place des supports pour les panneaux «Faune».

L'équipe du triage a placé les billes qui supportent les panneaux. «Merci au triage qui a offert le bois, le sciage, le transport et la mise en place, soit plus de 7'000 francs entre le bois et la main-d'œuvre. La liste des travaux d'entretien réalisés est longue et même les fontaines ont été raccordées au réseau sans passer par les pompes solaires. Un système de bouton presseur évite que l'eau ne coule en permanence», a relevé Marcel Vulliens.

L'association a signé un partenariat avec le Parc naturel du Jorat. Via leur application pour téléphone mobile, une balade emmène les visiteurs au Bois des Brigands. Sur la page d'accueil du site Internet, les visiteurs trouveront les news, les animations et manifestations à venir. Vous pouvez aussi laisser un message ou vous inscrire comme nouveau membre et participer ainsi à la vie du Bois des Brigands. Le refuge Le Repaire est très apprécié et le visiteur peut réserver par téléphone au 079 772 01 79 ou directement par internet. L'accès aux tables de pique-nique du refuge, de l'auberge, du panorama côté Jura et du donjon est libre et gratuit. Profitez-en!

Au chapitre des activités, le 14 mai 2022, c'est à la découverte des plantes comestibles et médicinales de nos forêts que Nicole Héritier a emmené les personnes inscrites. De quoi agrémenter nos plats ou soigner quelques maux.

Puis, le président a lancé un appel: «Pour faire vivre une association, il faut aussi un comité. L'actuel, à l'exception de Marc Bourlard, municipal de la commune de Montanaire, de

Michel Gosteli, président du Conseil, et de Gaëtan Fässler, garde forestier, est en place depuis la création de l'Association du Bois des Brigands, soit depuis 2000. Les membres du comité sont toujours motivés mais les plus âgés deviennent de plus en plus âgés alors la jeune garde, merci de penser à la relève! Un merci aussi à la majorité des visiteurs qui jouent le jeu en repartant avec leurs déchets. Les actes de vandalisme malheureusement existent aussi dans notre belle forêt, alors merci aussi à ceux qui ont pris soin de réparer».

Quant aux panneaux sur la faune, l'inspecteur forestier Gil Loetscher s'est proposé pour préparer un texte sur la faune et son impact sur la forêt. Une biologiste a été mandatée pour ce travail et les frais ont été pris en charge par les Services forestiers. «Les panneaux sont en place, nous vous invitons à les découvrir entre l'auberge et la paroi d'observation du gibier», a ajouté le président.

Dany Schaefer

**Association du Bois des Brigands, [secretariat@brigands.ch](mailto:secretariat@brigands.ch)  
Marcel Vulliens, président, Cure 15, 1410 Thierrens ou  
[www.brigands.ch](http://www.brigands.ch) tél. 021 905 32 49 (heures des repas).**

La chasse autorisée, alors même que le Bois des Brigands est une réserve de faune et la chasse interdite. Surprenant? Le panneau consacré à cet objet vous donnera des explications sur cet état de fait qui n'est pas sans choquer quelques visiteurs ou habitués de l'endroit. Notamment parce qu'il est fréquenté par des familles avec enfants. L'information didactique ajoute sur le panneau: «Si vous vous trouvez face à un chasseur, restez visible sur les chemins et ne perturbez par l'acte de chasse!»

DS